

Allumettes
Réunion CLCV

Compte rendu de la réunion du 17 mars 2009

Membres de la CLCV dont Mme Plard et Mr Bourrigault
Mme Colney pour le Toit Angevin

Question des éventuels soutiens financiers pour réhabiliter le site des Allumettes et notamment remonter la cheminée en brique

La CLCV réitère sa demande de voir la cheminée remontée et indique que des aides financières peuvent être sollicitées auprès de la Région Pays de la Loire, de la Fondation du Patrimoine, des Fondations Total et Lafarge.

La CLCV souhaite savoir si le Toit Angevin a déjà fait des demandes auprès de ces structures et dans le cas contraire, demande à ce que des initiatives soient prises dans ce sens.

Mme Colney indique qu'elle se renseignera pour savoir quelles demandes ont été faites (en dehors de la DRAC qui a fait connaître son refus d'apporter des subventions à ce sujet).

Par ailleurs, la CLCV souhaite que le Toit Angevin engage une étude pour établir un devis sur le coût éventuel de remonter la cheminée en brique d'une hauteur de 10 mètres soit une hauteur totale de 17 mètres pour qu'elle soit visible depuis la rue.

Présentation du document power point par Mme Colney

Question du développement durable

Mr Bourrigault indique son souhait de construire des bâtiments à énergie passive et notamment sur les halles réhabilitées avec une isolation par l'extérieur en double peau.

Mme Colney indique que de telles prestations coûtent cher et qu'il faudra voir en fonction des subventions obtenues ce qui pourra être fait.

Mr Bourrigault indique que la double peau permettra des réductions de charge pour les futurs locataires.

Question du stationnement des voitures

La CLCV souligne l'importance que prend la question du stationnement au vu du nombre de logements qui vont être créés sur le site.

Il est indiqué que le souhait du Toit Angevin est de limiter la place visible de la voiture sur le site.

Par ailleurs, le site des Allumettes doit conserver un aspect résidentiel avec notamment une faible circulation sur la voirie centrale.

Question de l'organisation d'une réunion publique

La CLCV indique son souhait quant à l'organisation d'une réunion publique pour informer les habitants de l'avancement du projet sur le site des Allumettes.

Mme Colney rappelle que le Toit Angevin est d'accord pour participer à une réunion publique si celle-ci est d'initiative communale.

La CLCV indique que la mairie n'est pas demandeur d'une réunion publique. Cette réunion serait donc plutôt à l'initiative de la CLCV. Le Toit Angevin et la mairie de Trélazé seraient invités.

Avant de lancer l'organisation d'une telle réunion, la CLCV souhaite connaître la position du Toit Angevin et savoir s'il participera à une telle réunion.

Mme Colney indique qu'elle se renseigne auprès de Mr Lamoulen, directeur général du Toit Angevin.